



Demande d'**extension** d'une autorisation pour la collecte et le transport de déchets emise selon l'article 30 de la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets

Case réservée à l'administration

Numéro de demande T/ /

Date d'entrée / /

1) L'extension concerne l'autorisation de:
collecte et de transport N° T/ /
émise en date du: / /

2) Demandeur

Nom de la société

* Adresse physique:
Numéro, rue

* Code postal,
localité

Pays

Téléphone

Téléfax

* comme indiqué au
registre de commerce

3) Personne responsable de la société

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

Remplaçant

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

4) Personne responsable de la surveillance des activités de collecte et de transport des déchets

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

Remplaçant

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

5) Déclarations et signature

- 5.1. Nous déclarons que les données reprises dans la présente demande sont sincères et exactes.
- 5.2. Nous déclarons de nous conformer aux prescriptions de toute autre législation applicable en la matière, dont plus particulièrement celle concernant le transport de marchandises
- 5.3. Nous déclarons de collecter et de transporter des déchets uniquement pour le compte d'un producteur de déchets ou d'un négociant/courtier autorisé conformément à l'article 30 de la loi du 21 mars 2012 relative à la la gestion des déchets.

Fait à [redacted] , le [redacted] date (JJ/MM/AA)

[redacted]

Signature du requérant

ANNEXES

ANNEXE 1: Indications concernant les catégories supplémentaires de déchets

ANNEXE 2: Indications concernant les moyens de transport

ANNEXE 3: Indications concernant les récipients destinés aux transports

ANNEXE 4: Indications concernant les chauffeurs A.D.R.

Documents à joindre

- Extraits récents des casiers judiciaires ou des certificats de bonne conduite et de mœurs des personnes concernées;
 - Extrait récent du registre de commerce ou d'un organisme équivalent;
 - Certificat récent de l'assurance responsabilité civile pour dommages causés à l'environnement y inclus les dégâts qui peuvent survenir lors du chargement/déchargement des déchets;
 - Déclaration du producteur ou du négociant/courtier agréé des déchets, que celui-ci a l'intention de charger votre société, dès réception de l'autorisation, avec le transport des déchets;
 - le cas échéant, les certificats de conformité des récipients;
 - photos couleurs et/ou prospectus techniques des récipients prévus.
- **Les documents à joindre peuvent être remis sous forme de copies simples. Toutefois, les documents suivants doivent obligatoirement être remis en original ou en copie certifiée conforme:**
 - ◇ **les extraits de casiers judiciaires / les certificats de bonne conduite et de mœurs**
 - ◇ **les certificats émis par le négociant/courtier autorisé / producteur**
 - ◇ **tous les autres documents établis par une autorité compétente d'un Etat ne faisant pas partie de la Communauté européenne.**

Les documents à annexer au formulaire de demande sont à rédiger dans une des langues suivantes: Luxembourgeois, français ou allemand. Tout document établi en une autre langue sera refusé, à moins qu'une traduction est jointe. **Pour les documents émis par une autorité compétente ne faisant pas partie de la Communauté Européenne, une traduction jurée doit être jointe.**

La **colonne 2) de l'annexe 1 "Code CED du déchet"** est à compléter avec le code du déchet. Seuls les codes du catalogue européen des déchets (CED) à six chiffres sont admis. Cependant les codes se terminant par 99 ne peuvent être utilisés qu'à défaut d'un autre code plus adapté. Au cas où un code se terminant par 99 est demandé la dénomination exacte du déchet (pas le libellé du CED) est à fournir en colonne 3. Si aucun autre code est mieux adapté, le code 99 indiqué sera limité à la dénomination fournie en colonne 3.

Les annexes 2 et 4 ne sont à remplir que si les déchets supplémentaires demandés nécessitent des véhicules/chauffeurs ADR qui n'ont pas encore été mentionnés dans la demande initiale.

Si les annexes 2 et 4 doivent être complétées, les documents suivants sont à joindre:

annexe 2:

- **copies des cartes d'immatriculation (camions et remorques);**
- **copie de l'assurance responsabilité civile (camions et remorques);**
- **copie du certificat ADR (camions et remorques).**

Pour chaque véhicule les trois pièces doivent être jointes ensemble, et l'ordre des pièces doit être identique à l'ordre des inscriptions à l'annexe 2

annexe 4:

- **les copies des permis ADR.**

L'ordre des pièces doit être identique à l'ordre des inscriptions à l'annexe 4.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez contacter:

Administration de l'environnement
Division des déchets
16, rue Eugène Ruppert
L-2453 LUXEMBOURG

Tina Dos Santos Tel.: 26 84 78 312

Marc Syoen Tel.: 26 84 78 310

Fax: 26 84 78 333